

## RESOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA PREMIÈRE COMMISSION

## SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
1010 (XI). Question de Corée (11 janvier 1957) [point 21] .....	3
1011 (XI). Réglementation, limitation et réduction équilibrée de toutes les forces armées et de tous les armements; conclusion d'une convention internationale (ou d'un traité international) concernant la réduction des armements et l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive (14 février 1957) [point 22] .....	3
1012 (XI). Question algérienne (15 février 1957) [point 62] .....	4
1013 (XI). Question de Chypre (26 février 1957) [point 55] .....	4

## 1010 (XI). Question de Corée

## A

RAPPORT DE LA COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR L'UNIFICATION ET LE RELÈVEMENT DE LA CORÉE

*L'Assemblée générale,*

*Ayant pris acte* du rapport de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée<sup>1</sup>,

*Rappelant* ses résolutions 811 (XI) du 11 décembre 1954 et 910 (X) du 29 novembre 1955,

*Notant* que la Convention d'armistice du 27 juillet 1953<sup>2</sup> reste en vigueur,

1. *Réaffirme* que l'Organisation des Nations Unies a pour objectifs de faire de la Corée, par des moyens pacifiques, un pays unifié, indépendant et démocratique, ayant une forme représentative de gouvernement, et de rétablir intégralement la paix et la sécurité internationales dans cette région;

2. *Demande instamment* que des efforts incessants soient faits en vue d'atteindre ces objectifs conformément aux principes fondamentaux d'unification énoncés par les nations qui ont participé, au nom des Nations Unies, à la Conférence politique sur la Corée, tenue à Genève en 1954, et réaffirmés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 811 (IX) du 11 décembre 1954 et 910 (X) du 29 novembre 1955;

3. *Invite* la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée à poursuivre ses travaux conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, à observer les élections dans l'ensemble de la Corée et à faire rapport à ce sujet, et invite tous les Etats et toutes les autorités à faciliter cette tâche à la Commission;

4. *Prie* le Secrétaire général d'inscrire la question de Corée à l'ordre du jour provisoire de la douzième session de l'Assemblée générale.

*637ème séance plénière,  
11 janvier 1957.*

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, onzième session, Supplément No 13 (A/3172).

<sup>2</sup> Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, huitième année, Supplément de juillet, août et septembre 1953, document S/3079, appendice A.

## B

PROBLÈME DES ANCIENS PRISONNIERS DE LA GUERRE DE CORÉE

*L'Assemblée générale,*

*Ayant pris acte* du rapport du Gouvernement de l'Inde<sup>3</sup> sur le problème des anciens prisonniers de la guerre de Corée,

*Exprime sa reconnaissance* aux Gouvernements de l'Inde, de l'Argentine et du Brésil pour le concours important qu'ils ont prêté à la solution du problème des anciens prisonniers de la guerre de Corée, et exprime l'espoir que les anciens prisonniers qui se trouvent encore en Inde seront réinstallés sous peu, grâce à la coopération d'Etats Membres.

*637ème séance plénière,  
11 janvier 1957.*

**1011 (XI). Réglementation, limitation et réduction équilibrée de toutes les forces armées et de tous les armements; conclusion d'une convention internationale (ou d'un traité international) concernant la réduction des armements et l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution 808 (IX) du 4 novembre 1954,

*Reconnaissant* que la réalisation d'un accord sur le problème du désarmement contribuerait à renforcer la paix et la sécurité internationales,

*Prenant note avec satisfaction* des progrès que la Commission du désarmement et son Sous-Comité ont accomplis, depuis la dixième session de l'Assemblée générale, sur certains aspects du problème du désarmement,

1. *Prie* la Commission du désarmement de réunir son Sous-Comité à une date rapprochée;

<sup>3</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, onzième session, Annexes, point 21 de l'ordre du jour, document A/3203.